

1997 376



MEMOIRE DE STRATEGIE

UNE STRATEGIE DE SECURITE ET DE DEFENSE
INTEGREE POUR LES PAYS DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST

1998-376

COMMANDANT YAO YAO JULES AHOUSSOU
CINQUIEME PROMOTION 1997-1998

A4

I. L'ENVIRONNEMENT GEOPOLITIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.	1
A. Un morcellement linguistique relatif.	1
B. Une évolution post-coloniale peu conflictuelle.	2
1. Les guerres civiles.	2
2. Les guerres entre états.	2
3. Les coups d'état militaires.	2
C. Un sentiment de solidarité entre pays francophones.	3
D. La démocratie et régime d'état de droit.	4
II. LES MENACES.	4
A. Les menaces actuelles.	4
1. Le tribalisme.	4
2. Les religions.	5
3. Terrorisme et guérilla.	5
4. La drogue et le grand banditisme.	5
5. Le trafic des armes.	6
B. Les menaces potentielles.	6
1. L'inquiétant Nigeria.	6
2. L'affaiblissement de l'autorité de l'état.	7
3. Les risques de coup d'état militaire.	7
4. La capacité de nuisance de la Libye.	7
6. La croissance démographique.	7
III. UNE STRATEGIE DE DEFENSE TOTALE MAIS INTEGREE AU NIVEAU SOUS-REGIONALE.	8
A. Priorité à la sécurité intérieure.	8
1. Le renforcement des capacités de maintien de l'ordre.	8
2. La mise sur pied d'un INTERPOL ouest-africain.	8
B. Une politique d'intervention au profit des pays menacés.	9
	9

1. Le concept RECAMP.	9
2. La volonté politique: le précédent de l'ANAD.	9
3. Les armées nationales réservoirs de forces.	9
4. La coopération souhaitable des puissances occidentales.	9
C. L'outil intégré de défense.	9
1. Ce qu'il ne peut pas être.	9
2. La structure possible.	10
3. L'état-major de la force intégrée: organisation, rôle, implantation et financement.	10
4. La garantie juridique internationale: l'OUA et l'ONU.	11
CONCLUSION.	12

UNE STRATEGIE DE SECURITE ET DE DEFENSE INTEGREE POUR LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.

La politique de sécurité et de défense d'un pays et la stratégie qui l'accompagne se construisent au regard des menaces immédiates et futures dont il est l'objet. Elles tiennent aussi compte des perspectives du monde, des intérêts et des ambitions propres au pays.

La révision générale des concepts de défense en Occident et la réduction du format des armées qui s'en suit, procèdent de la disparition du pacte de Varsovie.

La France est en train de réaménager son outil de défense et sa politique de coopération militaire en direction de ses amis du sud, avec en filigrane un transfert de responsabilités à ces derniers dans leur sécurité et dans leur défense.

Or, la fin de la guerre froide qui est à l'origine de tous les changements dans le monde a aussi modifié le paysage africain.

Aujourd'hui, il importe que les pays africains et particulièrement ceux de l'Afrique de l'ouest, imaginent une sécurité et une défense mieux adaptées aux périls actuels et futurs qui les menacent. Pour cela, ils devront considérer les exigences du développement, la solidarité, l'optimisation des moyens et viser la sécurité dans la région et le maintien de la paix.

Cette option stratégique tient compte de l'environnement géopolitique actuel de l'Afrique de l'ouest, des menaces du moment et de celles qui peuvent surgir. Elle se traduit par une politique globale de sécurité et de défense intégrée au niveau de la région.



I. L'ENVIRONNEMENT GEOPOLITIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

L'environnement géopolitique de l'Afrique de l'ouest se caractérise par son morcellement linguistique, la rareté de conflits majeurs et la solidarité des pays francophones.

A. Un morcellement linguistique relatif.

L'Afrique de l'ouest est composée de 16 pays qui peuvent être regroupée selon un critère linguistique. On trouve ainsi 2 lusophones (Guinée Bissau et Iles du Cap Vert), 5 anglophones (Nigeria, Ghana, Liberia, Sierra Leone, Gambie) et enfin 9

francophones (Bénin, Burkina Fasso, Côte d'Ivoire, République de Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo).

Cet ensemble couvre une superficie de 6056 000 Km² pour une population de 200 000 000 d'habitants en 1995.

B. Une évolution post coloniale peu conflictuelle.

En comparaison des autres régions du continent, l'Afrique de l'ouest connaît depuis les indépendances une stabilité effective dont les principaux conflits sont énumérés ci-après.

1. Les guerres civiles.

Les guerres civiles concernent la sécession biafraise au Nigeria de 1967 à 1970, la guerre civile du Liberia de 1990 à 1997, la rébellion casamançaise au Sénégal depuis 1990 et la guerre civile de Sierra Leone qui dure depuis 1995. On note aussi les revendications touareg avec des actions sporadiques au Niger et au Mali qui datent de la chute du mur de Berlin.

2. Les guerres entre états.

Les guerres entre états se rapportent à l'affrontement de l'Azawad entre Burkinabés et Maliens de décembre 1984 à Janvier 1985 et a duré moins de deux mois, au conflit entre le Sénégal et la Mauritanie en 1989 (quelques semaines), à l'intervention du Sénégal en Gambie en 1989 pour le rétablissement du gouvernement légal renversé par un coup d'état (2 semaines) et enfin, au conflit entre le Sénégal et la Guinée Bissau en 1990 (4 jours).

3. Les coups d'état militaires.

Il faut aussi mentionner la dizaine de coups d'état survenue dans la quasi totalité des pays, à l'exception notable de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Ils se sont déroulés pour la plupart sans effusion de sang.

L'analyse conduit au constat que les guerres intérieures sont les plus longues et les plus meurtrières. C'est dans les pays d'expression anglaise qu'elles sont les plus violentes. Des contestations politiques sont à leur origine dans presque tous les cas, sauf en Casamance au Sénégal où une revendication d'indépendance est à l'origine du conflit.

Quant aux affrontements entre états, ils n'ont guère duré plus de quelques semaines, (voire) quelques mois. Les belligérants se sont vite rendus compte que leurs économies étaient incapables de soutenir des efforts de guerre prolongés. Les origines de ces conflits sont diverses, mais ne concernent pas une remise en cause des frontières issues de la colonisation et encore moins un désir d'expansion ou des tendances irrédentistes.

Or, l'irrédentisme était le plus à craindre au lendemain des indépendances. Car les imbrications entre ethnies et tribus vivant de part et d'autre des frontières et l'arbitraire même qui a le plus souvent gouverné le tracé des limites des états, laissaient largement supposer que les années d'indépendance auraient donné lieu à d'intenses périodes de remise en cause, de contestation, de revendication ou de reconquête. C'est d'ailleurs essentiellement à cette fin que la majorité des armées de la région ont été conçues.

D'autres déductions découlent de ces observations: c'est que le sacro-saint principe du respect des frontières issues de la colonisation prôné par l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) est partagé et accepté par tous les états. Les pays francophones paraissent plus stables que les anglophones en termes de conflits internes. Les rapports qu'entretenait la France avec ses anciennes colonies y ont certainement contribué. Les pays d'expression anglaise n'ont pas connu la même influence et ont eu une évolution plus libre, mais plus chaotique. Enfin le Nigeria est le seul pays de la zone à pouvoir soutenir longtemps une situation de guerre.

C. Un sentiment de solidarité entre pays francophones.

Le rapprochement et la solidarité des pays francophones sont un fait. Le nombre d'organisations politiques, économiques et militaires qui regroupent un certain nombre d'entre eux, tendrait à le prouver. On peut en citer quelques unes:

- Le **Conseil de l'entente**: c'est la plus vieille organisation politique de la région. Elle a été créée en 1958 et regroupe le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Burkina Fasso.

- L'**UEMOA** (Union économique et monétaire de l'ouest africain) et son institution d'émission la **BCEAO** (Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest) rassemblent dans une même monnaie le **franc CFA**, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Mali, le Burkina Fasso, le Sénégal, le Togo et le Bénin. Elles ont été rejointes en 1997 par la Guinée Bissau hispanophone. La République de Guinée envisage très sérieusement de les rejoindre.

- La **BOAD** (Banque ouest africain de développement) est une banque de développement agissant pour le compte de la défunte **CEAO** (Communauté économique de l'Afrique de l'ouest) regroupant tous les pays francophones et devenue **CEDEAO** (Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest) en s'élargissant à l'ensemble des 16 pays de la zone.

- l'**ANAD** (Accord de non agression et de défense) au plan militaire, unit la Côte d'Ivoire, le Mali, le Burkina Fasso, le Sénégal, la Mauritanie et le Togo.

Ce sentiment de solidarité trouve aussi une de ses causes dans l'histoire pré-coloniale de la région, jadis au contact de la civilisation arabe et de l'islam. En effet, l'Afrique de l'ouest a été le berceau de nombreux royaumes. Les peuples et les tribus y vivent des traditions séculaires d'échanges commerciaux et de cohabitation.

La scission de l'Afrique occidentale en deux blocs linguistiques (francophone et anglophone) est une réalité que les tentatives d'intégration économique par la **CEDEAO** et militaire par l'**ECOMOG** (Force ouest africaine de maintien de la paix) ne peuvent occulter.

D. La démocratie et le régime d'état de droit.

Depuis 1990 la quasi totalité des états - à l'exception du Nigeria - ont renoué avec la démocratie et font des efforts notables pour les droits de l'homme et l'état de droit. Cette tendance est irréversible dans un avenir prévisible. Cependant, elle soulève à l'intérieur des états de nouveaux problèmes porteurs de risques.

Au total, la géopolitique de l'Afrique de l'ouest met en évidence une région caractérisée par son morcellement linguistique ayant conduit à un bloc francophone homogène et à un bloc anglophone assez dispersé. En plus de trente-cinq années d'indépendance, les pays ont enregistré très peu de conflits opposant les uns aux autres. En revanche, une certaine précarité interne existe dans les pays anglophones.

L'évolution actuelle du monde combinée aux conséquences de la grave crise économique des années 80 met en perspectives de nombreuses menaces.



II. LES MENACES.

Préoccupés par le développement économique de leur pays, contraints à l'exercice de la démocratie par la chute du mur de Berlin et par la mondialisation des économies, la plupart des états de l'Afrique de l'ouest sont concentrés sur la résolution des problèmes internes soulevés par les nouvelles exigences du moment. En dehors du cas nigerian, aucun désir et aucune volonté d'expansion ne les habitent.

Les menaces qui pèsent sur ces pays ne sont pas spécifiques à la région. Elles sont similaires pour l'essentiel aux risques liés à l'évolution actuelle du monde, exception faite du tribalisme que l'on pourrait du reste comparer dans une certaine mesure aux nationalismes vécus en Europe de l'est et dans les anciennes républiques de l'ex-URSS. Elles pourraient aussi provenir du rêve expansionniste de certaines puissances régionales.

Ces menaces peuvent être qualifiées d'actuelles ou de potentielles.

A. Les menaces actuelles.

Les menaces qualifiées d'actuelles sont très probables et ont caractère intérieur.

1. Le tribalisme.

Le phénomène du tribalisme qui ravage l'Afrique centrale se présente différemment en Afrique de l'ouest. Cette région est favorisée en cela par son passé pré-colonial vecteur de rapprochement.

Si les risques d'affrontement ethnique sont nuls pour les pays majoritairement islamisés (Sénégal, Mali, Niger, République de Guinée, Guinée Bissau et Burkina Fasso), ils ne sont pas, en revanche, négligeables dans les pays côtiers du sud. La guerre du Biafra en 1967 et les revendications actuelles de l'ethnie Egoni au Nigeria en sont les manifestations les plus médiatisées. En 1997, des affrontements ethniques faisant plusieurs dizaines de morts au Ghana ont été rapportés. La guerre du Liberia et les massacres auxquels elle a donné lieu, s'est appuyée sur des divisions ethniques. Enfin, la Côte d'Ivoire, souvent citée comme exemple de stabilité et d'unité, connaît en ce moment une certaine rupture, entretenue par les campagnes de presse de l'opposition.

S'il en est ainsi, c'est que trente années d'indépendance n'ont pas suffi à forger une conscience et une identité nationale partagée. De plus, la pratique démocratique à laquelle les mentalités ne sont pas suffisamment préparées exacerbe le phénomène.

Les risques de déstabilisation liés au tribalisme sont très souvent sous-jacents et peuvent conduire à des embrasements internes répétés et à des débordements sur les pays limitrophes, comme l'a montré la guerre du Liberia et celle de la Sierra Leone.

2. Les religions.

Les affrontements religieux, bien que rares, sont à prendre en compte, car ils ont lieu surtout au Nigeria, le plus grand pays de la zone par la population. Ces confrontations donnent lieu le plus souvent à des oppositions internes à la communauté musulmane et opposent quelques fois les chrétiens aux musulmans. Or une guerre civile au Nigeria aura nécessairement des répercussions dans l'ensemble de la région.

Ailleurs, le risque religieux reste lié à la récupération politique des communautés religieuses, soit par les états, soit par les oppositions politiques. Cette possibilité existe en Côte d'Ivoire avec un parti politique important dont l'implantation est caractérisée par une forte tendance régionale et religieuse.

Une guerre religieuse généralisée à l'ensemble de la région opposant musulmans et chrétiens est très peu probable à court et à moyen terme. Cependant, elle peut être envisagée sous le rapport de l'évolution de ces deux grandes religions, dans un monde multipolaire porté par plusieurs civilisations. Ces conséquences pour l'Afrique de l'ouest seraient alors dramatiques.

3. Terrorisme et guérilla.

Le terrorisme et la guérilla ne sont pas en eux-mêmes des menaces, mais des modes d'action pour l'instant absents des scènes subsahariennes. Cependant il faut en tenir compte dans l'élaboration des politiques de défense, compte tenu des contaminations possibles. Au demeurant, les revendications casamançaises d'indépendance au Sénégal et les rebellions touareg au Niger et au Mali empruntent ces voies. D'où la nécessité d'y trouver une parade efficace.

4. La drogue et le grand banditisme.

La drogue est un phénomène mondial lié au désir d'enrichissement rapide de certains milieux comme la mafia. L'Afrique en général n'est pas productrice de plantes (coca et pavot) dont on extrait des drogues dures (cocaïne, héroïne et dérivées). En revanche, certaines de ses capitales, Lagos et Abidjan notamment, deviennent de véritables plaques tournantes dans le trafic mondial des stupéfiants. Ce trafic peut favoriser l'apparition d'organisations mafieuses régionales, sources de menaces pour les états, par le jeu de la corruption et du grand banditisme qu'elles entretiennent.

Par ailleurs, la consommation de drogue contribue à une déstabilisation silencieuse des sociétés en compromettant leur jeunesse et par delà leur vitalité et leur avenir.

A cet effet, la drogue et le grand banditisme qui en est issu, doivent être inscrits au rang des menaces majeures pesant sur les pays et devraient être combattus en tant que telles, si nécessaire par des actions supranationales.

5. Le trafic des armes.

A la faveur de la guerre civile du Liberia, l'Afrique de l'ouest a été inondée d'armes individuelles et collectives de toute nature. Ces armes constituent une menace interne inquiétante par la capacité de nuisance qu'elle confère au grand banditisme et à la petite délinquance urbaine. Mais elles pourraient également servir à équiper des forces insurrectionnelles plus importantes et favoriser les conflits intérieurs. Aussi convient-il de considérer le trafic des armes comme une menace de premier rang qu'il faut traiter de manière communautaire.

B. Les menaces potentielles.

Les menaces potentielles sont d'origine interne et externe et sont caractérisées par leur faible probabilité d'occurrence. Cependant, elles sont dimensionnantes pour les outils de sécurité et de défense.

1. L'inquiétant Nigeria.

Le Nigeria constitue la première de ces menaces par ces velléités hégémoniques qu'il manifeste à travers le différend l'opposant au Cameroun, dans l'affaire de la presqu'île de Bakassi. Son intervention cavalière en Sierra Leone pour rétablir la légalité renversée sans consultation préalable des autres états est une autre preuve.

Alors que tous les pays de la région ont renoué avec les pratiques démocratiques, le Nigeria continue d'être un état dictatorial où les coups d'état ne cessent de se succéder. Les droits de l'homme sont loin d'être la préoccupation des dirigeants et ceux-ci n'hésitent pas devant les moyens pour museler toute opposition.

Le premier prix Nobel africain de littérature Wolé Soyinka a été poussé à l'exil par la junte au pouvoir, tandis que l'écrivain ogoni Ken Saro Wiwa était pendu pour avoir revendiqué une juste répartition de la manne pétrolière.

L'exclusion du Nigeria du Commonwealth et sa condamnation très récente par la communauté européenne attestent du danger que le pays de plus peuplé d'Afrique (plus de 120 millions d'habitants) fait peser sur la région.

Malgré sa grande richesse pétrolière, le Nigeria n'est pas un modèle d'organisation et de réussite économique et le mauvais fonctionnement de la CEDEAO lui est imputable.

La prééminence que ce pays tente d'imposer par sa force militaire est très mal vécue par la plupart des états surtout francophones. Certains comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal peuvent se vanter de leur résultats économique et politique.

2. L'affaiblissement de l'autorité de l'état.

A l'instar des sociétés occidentales, le phénomène de l'affaiblissement de l'autorité de l'état par le jeu de la démocratie et des libertés qui en découlent, frappe aussi les pays africains ayant renoué avec cette pratique de gouvernement. Leur environnement social est fragilisé par tous les risques énoncés plus haut. Ces risques exigeront des états, la mise en place de forces de sécurité solides pour rétablir en cas de besoin la loi et l'ordre.

3. Les risques de coup d'état militaire.

Malgré les progrès de la démocratie, le péril des coups d'états demeure, favorisé par des partis politiques mal préparés au jeu démocratique. Longtemps considérés comme une fatalité, ils avaient pratiquement disparu au début de la décennie 90. Mais les derniers développements politiques du Niger et de la Sierra Leone montrent que le spectre des coups d'état n'est pas totalement écarté.

4. La capacité de nuisance de la Libye.

Bien qu'assagi par la frappe américaine de 1987 sur Tripoli, les capacités de nuisances de la Libye restent intactes. En effet, le dirigeant libyen poursuit toujours son rêve d'expansion. La récente création d'une communauté des Etats sahélo-sahariens (COMESSA) sous l'égide de la Libye avec le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et le Soudan procède d'une volonté de déstabilisation à peine voilée des états surtout francophones de l'Afrique de l'ouest et du centre. Aussi longtemps

qu'un régime démocratique ne se sera pas installé dans ce pays, les risques de déstabilisation des voisins du sud demeureront.

6. La croissance démographique.

Avec un taux de croissance annuelle de 3,8% en moyenne, l'Afrique noire vit une explosion démographique que son faible développement économique n'arrive pas à contenir, bien que des résultats encourageants aient été enregistrés ces dernières années.

Ce processus entraîne une urbanisation accélérée et un chômage endémique en milieu urbain. En milieu rural, il pose de plus en plus de problèmes fonciers agricoles. La Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo ont enregistré leurs premiers conflits de terres agricoles avec mort d'homme.

La réponse à ce problème est certes économique, mais il faut surveiller avec attention la récupération politique qui en est faite dans certains pays, notamment en Côte d'Ivoire.

En conclusion, on peut classer les menaces pesant sur l'Afrique de l'ouest en deux grandes catégories: d'une part, les menaces internes susceptibles de conduire à des crises et à des conflits immédiats, larvés et répétés, d'autre part, les menaces potentielles internes et externes pesant surtout sur l'avenir de la région.

Face à ces faisceaux de menaces, les modèles de sécurité et de défense conçus à l'époque des indépendances pour affirmer la souveraineté des jeunes états et répondre essentiellement à des agressions extérieures, sont aujourd'hui obsolètes. Ils doivent être envisagés d'un autre point de vue pour répondre au défis actuels et futurs.

*** * ***

III. UNE STRATEGIE DE DEFENSE TOTALE MAIS INTEGREE AU NIVEAU REGIONALE.

Il n'y a pas de défense externe possible sans une stabilité intérieure établie. Les pays francophones ouest-africains pourraient être le catalyseur d'une politique commune de sécurité et de défense qui ne serait pas fermée aux anglophones et aux lusophones.

A. Priorité à la sécurité intérieure.

1. Le renforcement des capacités de maintien de l'ordre.

Dans cette politique, le renforcement de la sécurité intérieure est une priorité dans la mesure où l'étude des menaces montre la prédominance des risques intérieurs en terme de probabilité d'occurrence.

Aussi l'accroissement des capacités des forces classiques de maintien de l'ordre (police et gendarmerie) devient-il une nécessité. Un élargissement de ce rôle à certaines unités des forces armées (unités de parachutistes et d'infanterie) ou une réduction des effectifs de ces dernières au profit des premières par un transfert, est une solution possible.

Ainsi, les menaces purement internes (délinquance urbaine, conflits fonciers et religieux) trouvent-elles une réponse.

2. La mise sur pied d'un INTERPOL ouest-africain.

Cette mesure d'ordre interne à chaque état, sera complétée dans le cadre de la coopération et de la solidarité entre pays, par la mise en place d'un réseau commun de communications et d'informations, base d'une sorte d'INTERPOL à l'échelle de la région. Des opérations combinées pourront également être envisagées dans ce cadre pour prévenir et traiter plus efficacement les menaces supra nationales (drogue, mafia, grand banditisme, vols de véhicules et trafic d'armes).

B Une politique d'intervention au profit des pays menacés.

Il s'agit ici de traiter les risques majeurs tels que les guerres civiles qui ont une conséquence sur la sécurité de la zone et les menaces exercées par les puissances régionales. Bien entendu, le Nigeria en tant que menace pose un problème par son appartenance à la région. Sa neutralisation procédera soit de son intégration dans la nouvelle structure, soit que cette structure constituera un contrepoids à sa puissance militaire.

1. Le concept RECAMP.

Le concept RECAMP (REnforcement des Capacités Africaines pour le Maintien de la Paix) initié par la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avec l'aval de l'ONU peut servir d'ossature ou d'exemple à la mise sur pied de cette future armée intégrée. La manoeuvre franco-africaine Guidimaka 98 qui vient d'avoir lieu aux frontières du Sénégal, de la Mauritanie et du Mali avec la participation de 6 pays dont des anglophones, valident la thèse d'une intégration possible des défenses. Par ailleurs, le succès de la MISSAB (Mission de surveillance des accord de Bangui) en Centrafrique, avec la participation de plusieurs unités militaires d'origine diverse montre la maturité des africains à conduire leur sécurité, quand sont résolus les problèmes logistiques.

2. La volonté politique: le précédent de l'ANAD.

De plus, l'idée d'une force intégrée régionale francophone a été plusieurs fois émise par le passé. Une organisation comme l'ANAD y trouve son fondement. A l'époque

du monde bipolaire, la méfiance des uns vis-à-vis des autres n'avait pas favorisé cette démarche. Aujourd'hui, l'évolution du monde et la révision de la politique de la France par rapport à ses anciens partenaires africains, commandent le regroupement des forces et des moyens.

3. Les armées nationales: réservoirs de forces.

La stratégie proposée ne démantèle pas pour autant les armées nationales qui continueront d'exister dans le cadre des souverainetés nationales et par rapport à l'évolution toujours imprévisible du monde. En revanche, elles deviennent des réservoirs de forces pour l'entité intégrée à créer.

4. La coopération souhaitable des puissances occidentales.

La coopération militaire des grandes puissances avec la région et surtout les aides en matériel, se développeront en priorité par rapport à cette force intégrée. Il s'agit surtout de dépasser le cadre français, anglais et américain et d'obtenir la participation d'autres puissances économiques telles que l'Allemagne, le Japon, la Russie et la Chine, par une diplomatie active.

C. L'outil intégré de défense.

1. Ce qu'il ne peut pas être.

L'outil intégré de défense ne doit pas être une armée intégrée permanente sous un commandement unique. L'expérience de l'ECOMOG, avec la domination du Nigeria et l'emploi unilatéral de cette force, est tout ce qu'il faut éviter. Il faut arriver à une structure où les responsabilités seront équilibrées et partagées entre les états parties prenantes.

2. La structure possible.

S'appuyant sur un noyau de pays francophones, l'outil intégré de défense sera matérialisé par un état-major interallié permanent, mais sans troupes affectées. Il opérera sous le contrôle du conseil des ministres de défense et prendra le commandement opérationnel de la force intégrée en cas de conflit.

Cet état-major sera doté d'un système d'information et de commandement ouvert sur tous les états. Bien entendu, les problèmes de langue sont à résoudre dans le cas d'un élargissement au non francophones. Il est souhaitable de se limiter à deux langues (l'anglais et le français) comme à l'OTAN.

La force proprement dite sera d'un volume équivalent à une brigade avec des moyens air et marine. Elle sera constituée de modules nationaux prépositionnés dans les états parties prenantes. Les capacités d'armées et d'armes seront réparties entre les états en fonction de leurs moyens et de leurs possibilités.

Par exemple, Il sera à la charge des pays disposant d'une marine d'assurer la capacité d'armée marine, libre à eux de se répartir les capacités de métier à réaliser.

Les états seront responsables de la formation, de l'entraînement et de l'équipement des modules de forces qui leur sont dédiés. Ces modules seront du niveau maximum du bataillon pour ce qui est de l'armée de terre. Pour l'armée de l'air et la marine, tout dépendra des situations réelles de conflit.

3. L'état-major de la force intégrée: organisation, rôle, implantation et financement.

Cet état-major sera caractérisé par son faible effectif en personnel. En revanche, la qualification et la compétence des hommes devront lui permettre de conduire les actions de planification dès le temps de paix.

Ses tâches principales en temps de paix concerneront l'observation des théâtres potentiels de conflit, le renseignement, la rédaction de monographie, la planification à froid, la conduite annuelle des manoeuvres de cohésion, l'organisation de séminaires de formation et d'information. En temps de crise et de guerre, elle prendra en main la conduite des opérations.

Un soin particulier sera accordé aux moyens de communication à la disposition de cet état-major.

La désignation du personnel conservera tout son caractère national, de même que la formation initiale et les stages de perfectionnement. En revanche, les places accordées par les grandes puissances pour l'enseignement militaire supérieur pourraient être conditionnées par l'emploi à cet état-major.

La permanence de l'état-major de commandement implique que les états décident d'un lieu d'implantation. L'expérience acquise à partir de l'ANAD, structure fonctionnant à partir d'Abidjan pourrait servir de base. Une autre solution consisterait à choisir le lieu d'implantation de l'état-major en se fondant sur la répartition actuelle des structures de coopération militaire que la France met en place dans la région.

"L'argent, c'est le nerf de la guerre" dit l'adage. En plus de la contributions des états au budget de cet état-major et à celui des modules sous leur responsabilité, l'aide des grandes puissances reste incontournable pour la viabilité de ce projet. Car il faut des capacités de transport, de renseignement par satellite et une logistique complémentaire. On pourrait envisager un financement de l'ONU, ce qui placerait totalement l'emploi de cette force sous son autorité et par délégation sous celle de l'OUA.

4. La garantie juridique internationale: l'OUA et L'ONU.

La solution envisagée fera l'objet de textes juridiques votés à l'ONU et ratifiés par les états. Ces textes prévoiront les conditions d'initiation des interventions et les missions possibles. Celles-ci ne peuvent concerner que le maintien, le

rétablissement et l'imposition de la paix. Il sera aussi donné aux états sous réserve d'unanimité la possibilité d'initier des actions.

* * *

CONCLUSION.

La stratégie de sécurité et de défense intégrée de l'Afrique de l'ouest se fonde sur la géopolitique régionale, les principales menaces qui en découlent, le renforcement des capacités de sécurité intérieure et la mise en place d'une force intégrée de défense.

Cette dernière est conçue pour être activée dans le cadre du maintien de la paix et sous mandat de l'ONU dans un espace régional ou international. Elle est fondée sur un noyau d'états francophones avec une ouverture possible aux anglophones.

Elle est caractérisée par la permanence de son commandement et la modularité de ses unités prépositionnées dans les états parties prenantes.

Ce concept est commandé par l'évolution du monde qui concède de plus en plus de responsabilités aux africains.

Mais surtout, l'intégration de la défense et de la sécurité est complémentaire de l'intégration économique. Dans les pays aux moyens limités comme ceux de l'Afrique de l'ouest, elle marque la solidarité, la coopération et la mise en commun des moyens.

L'intégration des défenses s'inscrit dans l'avenir d'un monde organisé en grands espaces économiques. En y réfléchissant aujourd'hui, l'Afrique de l'ouest francophone ou élargie ne fera qu'anticiper sur une tendance, tout comme en 1960, elle avait visé juste en matière de monnaie commune.

ANNEXE 8.2

FICHE DOCUMENTAIRE

Caractéristiques du document à remplir par le pilote du CID

Session :	97/98	Groupement :	GS	x	MTA	SP-Terre	SP-Mer	
	97/98	SP-DivA	EO		ETR	SP-Gend	SP-Air	
Cycle :								
Module :								
Ss-module :								
Type d'enseignement :					Type de document :			
Dossier	Titre et/ou Référence : UNE STRATEGIE DE SECURITE ET DE DEFENSE INTEGREE POUR LES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST							
Sous-dossier								
Pièce								
Mémoire								x
Article								
Compte-rendu								
Document extérieur								
Document d'organisation								

Rédacteur :	CDT YAO YAO JULES DIV A GROUPE A4		
Pilote du CID :	Nom :	Grade :	Fonction :

Liens avec d'autres documents

Liens verticaux :	Titre du dossier :
	Titre du ss-dossier :
Liens horizontaux :	
Mots-clés libres :	AFRIQUE DE L'OUEST, ECOMOG, ANAD

Résumé : au regard de la nouvelle situation découlant de la chute du mur de Berlin, ce mémoire propose une stratégie de sécurité et de défense intégrée pour les pays de l'Afrique de l'ouest. Cette stratégie qui vise la mise en commun de certains moyens et la solidarité dans certaines actions, prend appui sur l'environnement géopolitique de la régions, les menaces principales qui en découlent et une structure militaire qui matérialise cette option.

Localisation :	Support physique :	Accès :
Serveur	Document électronique	Tous
Bibliothèque	Papier	Cadres
Salle de groupe		Réservé France

Commentaires / nom du fichier informatique associé	
--	--

Archivage :	Abrogation	Année	19	CD-Rom	OUI	NON
-------------	------------	-------	----	--------	-----	-----

Délais :	Date d'instal. dans le système : / /	Date de remise à la prog : / / (1 mois avant)
----------	--------------------------------------	---

à remplir par l'approbateur

Approbateur :	Nom :	Grade :	Fonction :
---------------	-------	---------	------------